

Accessibilité | Plan du site |

**Le portail famille**  
 Mon compte: (OU)CLAUX(FEST) | Déconnexion

ACCUEIL DOSSIER **PLANNING** FACTURATION MESSAGERIE ACTUALITES

Validation des modifications

1 Afin d'enregistrer définitivement votre saisie, veuillez cliquer sur le bouton "terminer". Si vous cliquez sur "Tout supprimer", vos modifications seront effacées.

Récapitulatif de votre saisie

Date	Élément	Tarifification	Coût
02/02/2023	Aaron - Restauration scolaire	à l'unité	4.59€
03/02/2023	Aaron - Restauration scolaire	à l'unité	4.59€
Total de vos modifications à l'unité			9.18€

TOUT SUPPRIMER ← RETOUR **TERMINER**

Après avoir vérifié le récapitulatif, je clique sur « terminer »

**Votre enfant est inscrit !**

**+ D'INFOS**  
**SERVICE ANIMATION**  
 01 69 02 52 61  
 ENFANCE-EDUCATION  
 @VILLE-RIS-ORANGIS.FR



**Contre  
 le gaspi  
 à la cantine,  
 on s'inscrit !**



En moyenne chaque jour, près de 20 kg de nourriture sont jetés dans chaque école de Ris-Orangis. Ce gaspillage alimentaire est néfaste pour notre planète. Connaître le nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine permet de réduire le gaspillage et d'anticiper au plus juste le personnel encadrant la pause méridienne.

Pour y remédier, il est important d'agir ensemble ! C'est pourquoi notre Municipalité a fait le choix de rendre obligatoire l'inscription à la cantine à partir du 6 mars 2023. Ainsi, si votre enfant n'est pas inscrit, vous devrez payer un supplément de 25% du prix du repas, soit 3,69€ au lieu de 2,95€, par exemple, si vous vous appartenez à la tranche D du quotient familial. Si votre enfant est inscrit mais n'est pas présent, le coût d'un repas vous sera facturé.

## Quand s'inscrire ?

L'inscription doit être faite **au plus tard le jeudi de la semaine précédente.**

Par exemple : si mon enfant mange à la cantine le 13, 14 et 15 février, je dois l'inscrire au plus tard le jeudi 9 février.

Je peux inscrire mon enfant pour 2 jours, 1 semaine, 1 mois ou toute l'année en avance.

Février						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

## Comment s'inscrire ?

Je me connecte sur le Portail famille **1**

Le portail famille

PETITE ENFANCE / SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE RIS-ORANGIS

- MON DOSSIER**
  - Consulter mon dossier et mes démarches
  - Modifier mes coordonnées
  - Accéder à mes documents dématérialisés
- PLANNING**
  - Visualiser le planning de mes enfants
  - Effectuer de nouvelles réservations
- FACTURATION**
  - Payer mes factures
  - Consulter l'historique de mon compte
- MESSAGERIE / NOUS CONTACTER**
  - Consulter mes messages
  - Communiquer avec un service de la Mairie

Dans la rubrique « **planning** », je clique sur « **effectuer de nouvelles réservations** »

Je clique sur « **modifier** » **3**

Le portail famille

20 JANVIER 2023 Aujourd'hui

Aaron : Janvier 2023

Centre de loisirs

MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

MODIFIER RÉCAPITULATIF (0)

Centre de Loisirs Noël maternelle

Matin CELE

Repas

Après-midi

Restaurations scolaires

MODIFICATION EN COURS

0 annulation en attente

0 réservation en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

FAMILLE ACTIVITÉS

Inscriptions :

- Centre de Loisirs Noël maternelle
- Restaurations scolaires

VAL

Le portail famille

20 JANVIER 2023 Aujourd'hui

Aaron : Février 2023

Centre de loisirs

MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

RÉCAPITULATIF (2)

Centre de loisirs Hiver maternelle

Matin

Repas

Après-midi

Restaurations scolaires

Coût de la période : 9.18€

VALIDER VALIDER ET TERMINER

MODIFICATIONS EN COURS

0 annulation en attente

2 réservations en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

FAMILLE ACTIVITÉS

Inscriptions :

- Centre de loisirs Hiver maternelle
- Restaurations scolaires

VAL

Je coche les jours où mon enfant mangera à la cantine, au niveau de « **Restaurations scolaires** »

Je clique sur « **valider** » pour faire apparaître le coût de ma réservation

Je clique sur « **valider et terminer** »

